



CABINET DU PREMIER MINISTRE
CHEF DU GOUVERNEMENT



CONSEIL STRATÉGIQUE COMITÉ NATIONAL DE DIGITALISATION (CNDigit)



>> SCANNEZ MOI <<

Décembre 2022





CONTEXTE



Problématique du secteur



Projets structurants à fort impact social



Chevauchements de périmètre des structures de l'écosystème du numérique

	Infrastructures Numérique et Données	Usage d'un identifiant numérique pour l'accès aux services digitaux	Appropriation, formation et vulgarisation	Cybersécurité	Facilitation et accompagnement des initiatives	Gouvernance
MICEN						
MFP						
MTRAN						
MENA						
MBPE						
SNDI						
ANSUT						
ESATIC						
EMSP						
FJN						
POSTE						
ONECI						
CNAM						
BNETD						
CNTIG						
INS						
DITT						
ARTCI						





Comité National de Digitalisation

PRÉSENTATION DU CNDIGIT



Création du Comité National de Digitalisation (CNDigit)

Création : entité dédiée à la coordination des initiatives de digitalisation en Côte d'Ivoire, placée sous l'autorité du Premier Ministre, créée par ARRETE N°0910/PM/CAB du 26 SEPTEMBRE 2022 PORTANT CREATION, ATTRIBUTION, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU COMITE NATIONAL DE DIGITALISATION, dénommé CNDigit.

Objectif : faire de la transformation digitale un levier de croissance économique en mettant en œuvre une feuille de route à partir de la vision ZERO PAPIER à l'horizon 2030 en Côte d'Ivoire.



Missions

Le Comité National de Digitalisation est chargé d'assurer la coordination, la mise en cohérence et le suivi-évaluation des projets prioritaires de digitalisation de l'Etat. A ce titre, il a pour missions de :

- 1 Fixer les grandes orientations en matière de digitalisation des services pour une transformation numérique réussie ;
- 2 Identifier et initier des projets pour la mise en place d'un écosystème numérique inclusif ;
- 3 S'assurer de la mise en œuvre effective des projets conformément aux objectifs et délais fixés ;
- 4 Renforcer le respect des normes et référentiels en matière d'échange, de protection et de sécurité des données, ainsi que l'interopérabilité des systèmes ;
- 5 Accompagner à la conception des modèles de financement et d'exploitation mutualisés ;
- 6 Assurer la satisfaction des usagers, entreprises, agents de l'administration publique, gouvernement, etc. par la mise à disposition d'indicateurs pertinents reflétant la perception de ceux-ci et les progrès réalisés ;
- 7 Accompagner les citoyens (usagers, entreprises, agents de l'administration publique, gouvernement, etc.) dans l'utilisation des services digitaux ;
- 8 Déterminer et veiller à la mise en œuvre de la politique nationale de Cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité ;
- 9 Proposer des stratégies visant à favoriser la transformation digitale.

Gouvernance

Le CNDigit est composé de trois (3) organes :

- Le Conseil Stratégique, instance institutionnelle de concertation, d'orientation et de pilotage. Il est appuyé par un secrétariat technique.
- Le Comité de Coordination, organe de coordination technique et de suivi des activités ;
- Les Unités de Pilotage des Programmes (UPP) assurent la mise en œuvre des programmes prioritaires identifiés. Elles sont dotées de maîtrise d'œuvre assurée par la SNDI ou l'ANSUT et comprennent en leur sein des Unités d'Exécution Technique (UET) pour la mise en œuvre opérationnelle et technique des projets prioritaires.
Il sera créé autant d'Unités d'Exécution Technique (UET) que de projets prioritaires.

Le secrétariat technique est assuré par le Bureau de la Coordination des Projets Prioritaires du Ministère chargé de l'Economie Numérique. Composé d'expertises internes et externes, il est appuyé dans ses prérogatives par le Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD), en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage.

Réunions statutaires

Comité	Fréquence	Objectifs
CONSEIL STRATEGIQUE	Tous les deux mois ou à la demande	<ul style="list-style-type: none"> - Orientations stratégiques - Revue des diligences - État d'avancements des projets - Arbitrage et ou réorientations
COMITE DE COORDINATION	Une fois par mois	<ul style="list-style-type: none"> - Revue des diligences - Faire le point d'avancement opérationnel de chaque projet - Résolution des problèmes rencontrés - Préparer les points à remonter au Conseil Stratégique
UNITES DE PILOTAGE DE PROGRAMME (UPP)	Toutes les deux semaines	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des programmes et projets - Identification des problèmes rencontrés
UNITES D'EXECUTION TECHNIQUE DE PROJET (UET)	Une fois par semaine	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des programmes et projets - Identification des problèmes rencontrés

NB : A la discretion du Président de Comité, la participation pourrait être élargie à des Experts ou Partenaires externes.

Missions du Conseil Stratégique

Le Conseil Stratégique est l'organe institutionnel de concertation, d'orientation et de décision. A ce titre, il a pour missions de :

- 1 Définir, en liaison avec les ministères concernés, les projets prioritaires en matière de digitalisation et de mutualisation ;
- 2 Déterminer, avec la collaboration des autres ministères concernés, les projets interministériels pertinents relatifs aux TIC ;
- 3 S'assurer de la mise en œuvre effective des projets, conformément aux objectifs et délais fixés ;
- 4 Coordonner et évaluer tous les projets dans le cadre de la transformation digitale de l'Etat ;
- 5 Veiller à la conformité et à la cohérence des projets avec la politique gouvernementale en matière de TIC ;
- 6 Garantir l'allocation des moyens et ressources nécessaires ;
- 7 Rationnaliser les contributions financières, conformément aux procédures de gestion des partenaires techniques et financiers de la Côte d'Ivoire ;
- 8 Faciliter l'adhésion et la collaboration des parties prenantes ;
- 9 Réaliser les arbitrages entre les administrations.

Composition du Conseil Stratégique

Il est présidé par le Premier Ministre et la Vice-Présidence est assurée par le Ministre en charge de l'Economie Numérique. Il comprend deux types de membres, à savoir :

LES MEMBRES PERMANENTS

- Le Ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République ;
- Le Ministre du Plan et du Développement ;
- Le Ministre chargé de la Modernisation de l'Administration ;
- Le Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;

LES MEMBRES NON-PERMANENTS

- Le Ministre d'État, Ministre de la Défense ;
- Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité ;
- Le Ministre des Transports ;
- Le Ministre chargé de la Construction ;
- Le Ministre chargé de l'Education nationale ;
- Le Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur ;
- Le Ministre chargé de la Santé ;
- Le Ministre chargé de la Protection sociale ;
- Le Ministre chargé de l'Enseignement Technique

Le Conseil Stratégique peut faire appel à toutes personnes dont la présence est jugée nécessaire à ses délibérations.

Les Ministres dont le secteur d'activités est identifié pour la mise en œuvre d'un projet prioritaire feront d'office partie du Comité Stratégique.

Missions du Comité de Coordination

Le Comité de Coordination a pour missions de :

- 1 S'assurer de la mise en œuvre cohérente des projets, conformément aux objectifs et délais fixés, en liaison avec les structures opérationnelles concernées ;
- 2 Approuver les études techniques des projets ;
- 3 Initier les audits internes/externes des activités menées dans le cadre des projets ;
- 4 S'assurer de la mise en œuvre de la stratégie de communication et assurer la visibilité des différentes actions, en collaboration avec le CIGG ;
- 5 Assurer la coordination des projets d'intérêt stratégique national ;
- 6 Coordonner les réflexions et les actions en vue d'impulser le développement d'une économie numérique ;
- 7 Participer à la définition de tout projet d'intérêt stratégique national en matière de TIC ;
- 8 Emettre un avis sur l'élaboration et le suivi des conventions de services publics entre l'Etat et les établissements concessionnaires en relation avec les autres parties prenantes.



Composition du Comité de Coordination

Le Comité de Coordination a pour mission d'assurer la coordination technique et le suivi des projets prioritaires de transformation digitale. Il est présidé par le Ministre chargé de l'Economie Numérique et compte comme membres.

LES MEMBRES

- Le Représentant du Premier Ministre ;
- Le Représentant du Ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République ;
- Le Représentant du Ministère chargé de la Modernisation de l'Administration ;
- Trois (3) représentants du Ministère chargé de l'Economie Numérique, Secrétaire ;
- Le Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Télécommunications-TIC (ARTCI) ;
- Le Directeur Général de la Société Nationale de Développement Informatique (SNDI) ;
- Le Directeur Général de l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications-TIC (ANSUT) ;
- Le Directeur Général du Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD) ;
- Le Directeur Général de l'Office National de l'Etat-civil et de l'Identification de Côte d'Ivoire (ONECI) ;
- Le Directeur du Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG), Membre ;
- Le Directeur de l'Informatique et des Traces Technologiques (DITT), Membre ;
- Deux (2) Représentants du secteur privé ;
- Les Responsables des Unités de Pilotage de Programmes (UPP).



Missions des UPP & UET

Entité	Fonctionnement	Missions
<p>Les Unités de Pilotage de Programme (UPP)</p>	<p>Composée des quatre (4) programmes prioritaires identifiés.</p> <p>Elles sont composées d'Unité d'Exécution Technique de Projets.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le suivi-évaluation des activités opérationnelles, l'identification et la contractualisation avec les agences d'exécution pour la mise en œuvre des activités opérationnelles ; • Réaliser l'audit interne/externe des activités menées dans le cadre des projets ; • S'assurer de la prise en compte de la Conduite du Changement en amont des projets ; • Mettre en œuvre la stratégie de communication et assurer la visibilité des différentes actions, en collaboration avec le CICG ; • S'assurer de la réalisation des études techniques des avant-projets conformément aux règles de l'art
<p>Les Unités d'Exécution Technique de Projets</p>	<p>Les Unités d'Exécution Technique des projets, dirigées par un chef de projet nommé par le Ministère porteur</p> <p>De nouvelles Unités d'Exécution Technique (UET), pourraient être créées dépendamment des thématiques à adresser et chaque fois que de besoin.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer et exécuter les plan d'actions techniques du programme ; • Elaborer et exécuter les budgets annuels par nature de dépenses et par sources de financement ; • Préparer les plans d'exécution financière prenant en compte les plans de passation des marchés ; • Assurer le suivi technique d'exécution et d'évaluation des prestations en liaison avec le maître d'œuvre ; • Proposer toutes mesures nécessaires à l'optimisation du programme ; • Assurer la gestion administrative du programme, notamment mettre en œuvre les procédures qui permettent d'atteindre les objectifs

4 Programmes prioritaires pour les 12 mois soutenus par la restructuration de la gouvernance



Création d'un Programme National d'Inclusion Sociale Numérique

- Identifiant numérique pour toute la population
- Délivrance des services digitaux
- ...



Développement d'infrastructures Numériques

- Finalisation du Backbone national de 7000 Km
- Construction d'un datacenter national centralisé
- Lancement de la 5G



Sécurisation de l'espace numérique

- Création de l'Agence Nationale de Cybersécurité
- Mise en œuvre de la stratégie nationale de la cybersécurité
- ...



Communication et Conduite du Changement

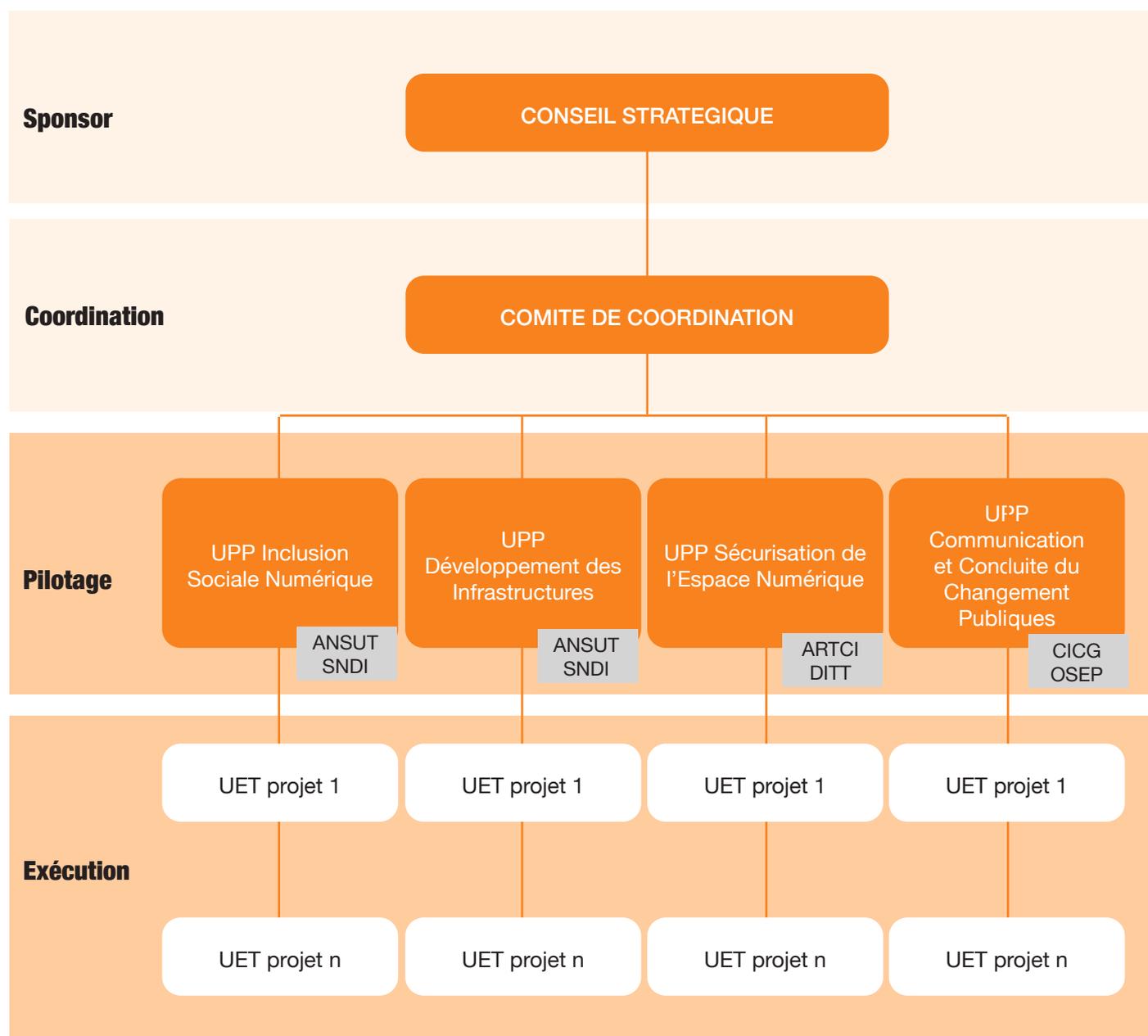
- Communication, Sensibilisation des acteurs aux enjeux de l'inclusion numérique ;
- Développement des compétences en formant et en accompagnant les acteurs
-



Restructuration de la gouvernance

- Prise de l'Arrêté PM pour la coordination des projets de digitalisation de l'Etat
- Mission pour la redynamisation des structures sous tutelles
- Mission pour l'opérationnalisation de la stratégie nationale du numérique
- Mise en place d'une synergie entre les acteurs majeurs de l'écosystème du numérique ...

Organigramme



Primature

Ministères

Maître d'oeuvre



FEUILLE DE ROUTE DU CNDIGIT



Approche d'élaboration

- Stratégie numérique 2025 adoptée par le gouvernement le 22 décembre 2021.
- Mission Digital Nation sous l'impulsion de SEM Patrick ACHI, Premier Ministre de Côte d'Ivoire, qui a débouché sur des recommandations et résumant les principaux projets à mettre en œuvre pour atteindre « le zéro papier en 2030 ».
- Plans d'actions des différents Ministères issus du Séminaire Gouvernemental du 12 et 13 novembre 2022.



Stratégie Nationale du Numérique

Pour faire face aux faiblesses du secteur, la Côte d'Ivoire a adopté, depuis le 22 décembre la Stratégie Nationale du Numérique articulée autour des 7 piliers suivants :

Pilier 1

« Les infrastructures numériques » Développer des infrastructures large bande et baisser les tarifs internet avec pour objectif de généraliser l'accès large bande pour les entreprises et les ménages.

Pilier 2

« Les services numériques » Inciter au développement de contenus locaux profitables aux populations» avec pour objectif de disposer de contenus attractifs développés et hébergés au niveau local.

Pilier 3

« Les services financiers numériques » Accroître la contribution des services financiers numériques à l'inclusion financière des populations et au développement du commerce électronique.

Pilier 4

« Les compétences numériques » Favoriser l'appropriation des TIC par l'ensemble des citoyens et vulgariser les outils et services TIC avec pour objectif la formation et le renforcement des capacités humaines en matière de TIC.

Pilier 5

« L'environnement des affaires » Mettre en place un cadre réglementaire et des dispositions en adéquation avec les enjeux du secteur des télécoms et des TIC avec pour objectif de créer un environnement propice à l'essor du numérique pour le développement économique.

Pilier 6

« L'innovation » Encourager le développement d'activités créatrices de richesses et génératrices d'emplois nouveaux avec pour objectif de développer, au niveau national, des biens et services numériques produits localement, à travers des pôles d'excellence dans l'innovation en matière du numérique.

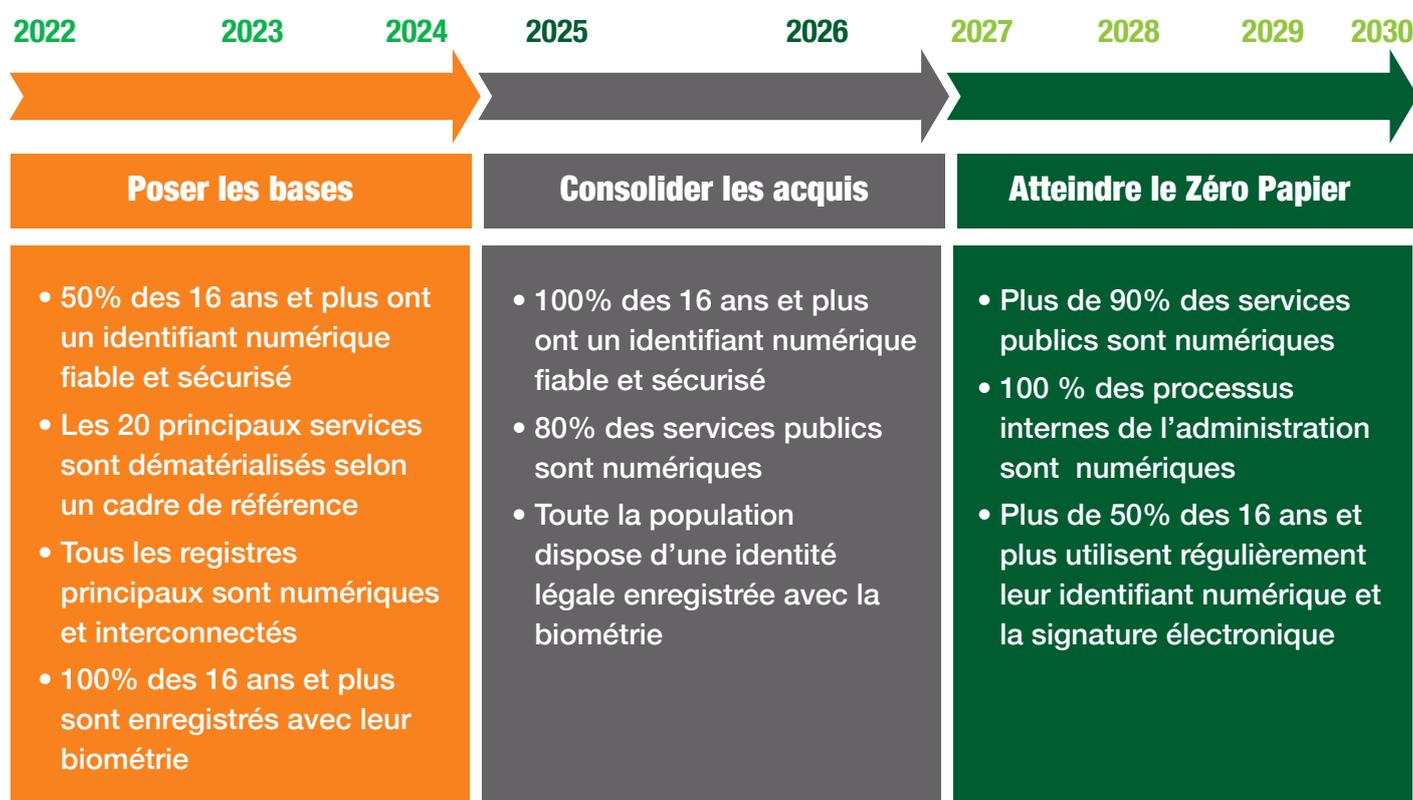
Pilier 7

« La cybersécurité » Renforcer la confiance numérique avec pour objectif de structurer et sécuriser l'environnement numérique.



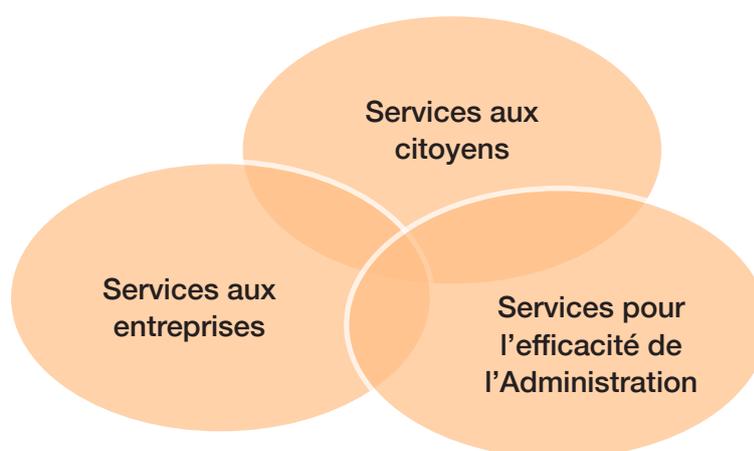
AXES D'INTERVENTION	2022		2023				2024			
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Gouvernance et leadership	Lancement de mécanismes de gouvernance		Travail continu de coordination et de communication							
	Financement de la feuille de route convenu						Formation des hauts fonctionnaires			
	Début de l'équipe de livraison rapide									
Interopérabilité et échange de données Principes clés et législation	Plan de plateforme		Mise en place d'une plateforme d'interopérabilité			Connecter les registres de base, les autres bases de données et les systèmes à la plateforme				
			Fondements législatifs examinés et établis							
Identité électronique et signatures numériques	Plan d'identification électronique		eID organisation émettrice et construction technologique			e-ID émission et mise à l'échelle pour utilisation				
Registres et données de base	Plan de registre central		Regroupement et modification du registre			Migrations et numérisation vers des registres centraux uniques				
							Cadre de gouvernance des données et mise en œuvre			
Services publics numériques et administration			Création d'un portail à guichet unique			Poursuite du développement du portail à guichet unique				
			Normes, politiques et cadres de service							
			Cartographie des services et solutions prioritaires			Refonte, conception et élaboration des processus opérationnels Services et solutions prioritaires				
Cybersécurité			Établissement du Centre des opérations de la sécurité de l'État (COS)			Perfectionnement du COS				
			Mise en œuvre de la norme de sécurité de l'information de l'État							
			Formations pour spécialistes et responsables de la cybersécurité du secteur public							
Infrastructure et plateformes numériques	Plan de consolidation des infrastructures		Consolidation de l'infrastructure (y compris le centre de données)							
	Plan de développement de la plateformes		Politique infonuagique			Élaboration et mise en œuvre de l'infonuagique du gouvernement				
							Développement et déploiement de plateformes prioritaires			
Accès aux services	Couverture 3G et 4G plan de déploiement		Activités de soutien au déploiement 3G/4G							
			Plan national de littératie numérique			Programmes de sensibilisation à la culture et aux services numériques				

Objectifs 2022 - 2030



Programme d'Inclusion Sociale Numérique

La création du programme national pour la digitalisation, dénommé « PROGRAMME NATIONAL D'INCLUSION SOCIALE NUMÉRIQUE », apporte une réponse adéquate à toutes les préoccupations visant à faciliter la mise à disposition des citoyens, des entreprises et de l'Administration des services digitaux.



Programme d'Inclusion Sociale Numérique

Accompagner la mise en œuvre rapide des projets jugés prioritaires

Développer une couche d'interopérabilité entre les plateformes existantes et la plateforme d'identification numérique

Créer une passerelle commune pour la plateforme d'e-paiements gouvernementaux.

Organiser et encadrer les startups pour stimuler l'innovation tout en tirant profit de la puissance de la technologie

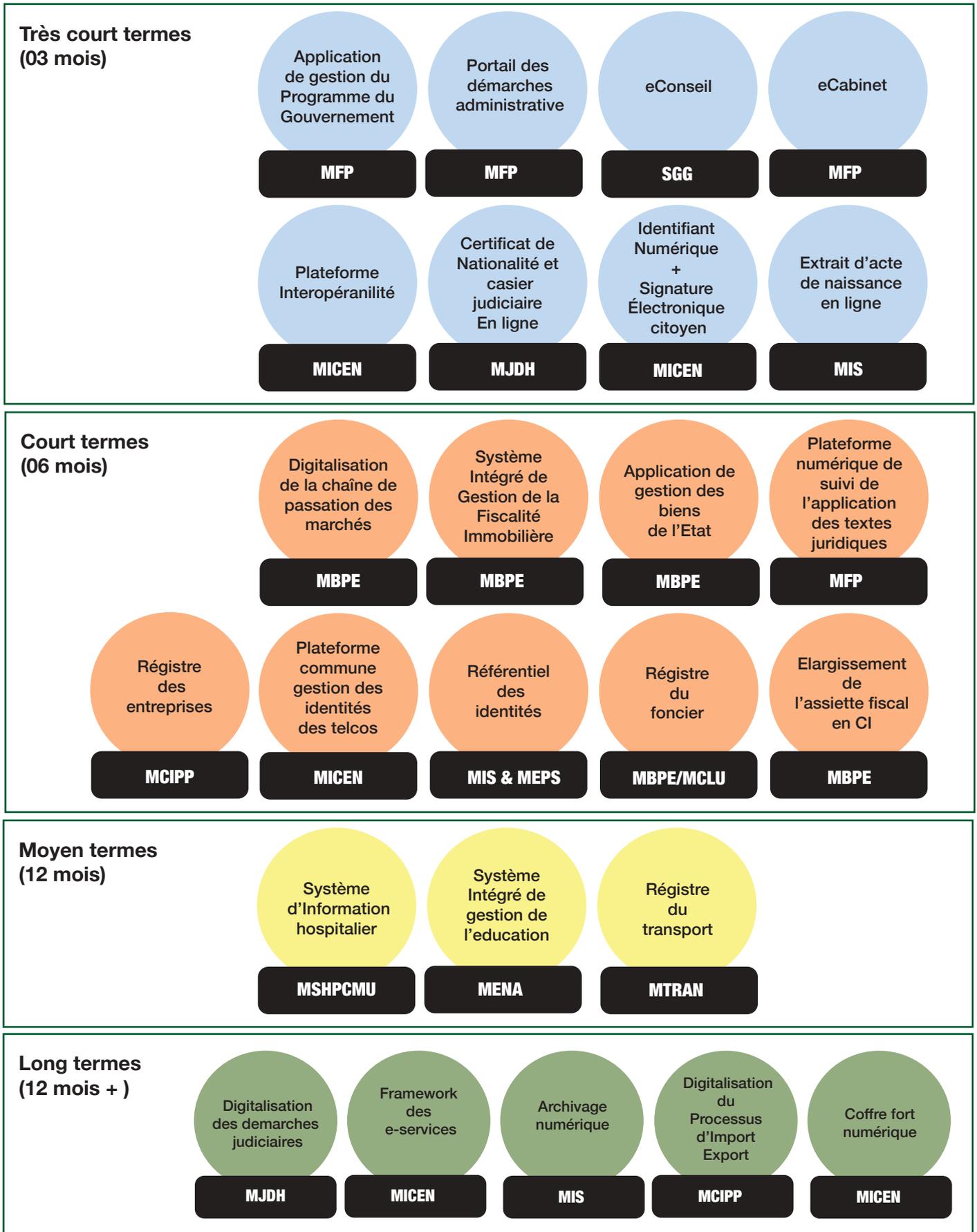
Favoriser le développement des contenus locaux

Déployer un site portail qui regroupera tous les services digitaux informationnels et transactionnels offerts par l'administration aux usagers et aux entreprises

Composition

- La Direction de la Transformation Digitale et de l'Innovation (DTDI) du MICEN, **Présidence** ;
- La Société Nationale de Développement Informatique (SNDI), **MOE** ;
- L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications-TIC (ANSUT), **MOE** ;
- La Direction en charge de la Modernisation de l'Administration, **Membre** ;
- L'Office National de l'Etat Civil et de l'Identification de CI (ONECI), **Membre** ;
- La POSTE CI, **Membre** ;
- La Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (CNAM), **Membre** ;
- L'Institut National des Statistiques (INS), **Membre**.

Programme d'Inclusion Sociale Numérique



Programme de Développement des Infrastructures Numériques

Rendre opérationnel
le Backbone national
de 7000 Km

Mettre en place une
stratégie d'investissement
pour la couverture totale
du réseau d'accès à la
connectivité et œuvrer à
l'amélioration de la qualité
de service

Accélérer le déploiement
de la 5G

Démarrer la construction
de centres de données à
caractère national

Suivre le déploiement des
infrastructures du VITIB

Composition

- La Direction des Télécommunications et du Secteur Postal MICEN, **Présidence** ;
- La Société Nationale de Développement Informatique (SNDI), **MOE**;
- L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications-TIC (ANSUT), **MOE** ;
- L'Autorité de Régulation des Télécommunications-TIC (ARTCI), **Membre** ;
- La Direction de l'Informatique et des Traces Technologiques (DITT), **Membre**



Programme de Développement des Infrastructures Numériques

Très court termes (03 mois)

Qualité de service des réseaux mobiles

Couverture des stades en Connectivité Internet pour la CAN

Lancement de la 5G

Finalisation et opérationnalisation des 5000 km du RNHD

Court termes (06 mois)

Construire une cité administrative numérique

Datacenter central de l'Etat

Couverture en réseaux de telecommunication des localités rurales et frontalières

Mutualisation des infrastructures Réseaux de l'administration

Moyen termes (12 mois)

Mise en place de deux Points d'échange internet à Korhogo et San Pedro

Construction de bureaux à la zone franche de Grand-Bassam

Système de Gestion et de Contrôle Automatisé du Spectre (SGCAS)

Créer des maisons de l'innovation et de formation aux métiers et usages du numérique

Long termes (12 mois +)

Aménager la zone franche de Grand-Bassam

Construire 2000 km de fibre optique du réseau national haut débit

Créer un technopole des entreprises du numérique

Système de contrôle de Conformité technique des terminaux Mobiles

Centre de tri postal pour l'Afrique de l'Ouest (Ecom@Africa)

Extension de la fourniture d'internet par satellite dans les écoles publiques

Programme de Sécurisation de l'Espace Numérique

Mettre en œuvre la stratégie nationale de la cybersécurité

Finaliser le processus de création de l'Agence Nationale de Cybersécurité

Mettre en place le Conseil National de Cybersécurité

Composition

- La Direction de la Cybersécurité du MICEN, **Présidence**;
- La Direction de l'Informatique et des Traces Technologiques (DITT), **MOE** ;
- L'Autorité de Régulation des Télécommunications-TIC (ARTCI), **MOE** ;
- La Société Nationale de Développement Informatique (SNDI), **Membre** ;
- L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications-TIC (ANSUT), **Membre**.

Programme de Sécurisation de l'Espace Numérique

Très court termes
(03 mois)

Création de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information

**MEMD/
MIS/MICEN**

Court termes
(06 mois)

Mise en place d'une plateforme de surveillance des infrastructures critiques

**MEMD/
MIS/MICEN**

Moyen termes
(12 mois)

Levée des interdictions des paiements électroniques à partir de la CI

MEF/MICEN

Programme de Communication et Conduite du Changement

Sensibiliser les citoyens aux enjeux de l'inclusion numérique

Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes structurants de formation des citoyens sur le numérique

Mettre en place des dispositifs de soutien à destination des citoyens pour faciliter leurs rapports aux outils numériques et services digitaux

Réaliser des enquêtes de perception pour identifier les besoins des populations en matière de services digitaux à leur fournir

Mesurer la qualité des services digitaux mis à la disposition des citoyens (usagers, entreprises, agents de l'administration publique, gouvernement, etc.)

Composition

- La Direction de la Communication et des Relations Publiques du MICEN, **Présidence** ;
- Le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG), **MOE** ;
- L'Observatoire du Service Public (OSEP), **MOE** ;
- La Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI), **Membre** ;
- La Société Nationale de Presse et d'Édition de Côte d'Ivoire (SNPECI), **Membre** ;
- L'Agence Ivoirienne de Presse (AIP), **Membre** ;
- Les chaînes de la TNT, **Membres**.

Programme de Communication et Conduite du Changement

Très court termes (03 mois)

Accompagnement
des UPP en CCC

Charte graphique
de la
communication
gouvernementale

Migration de
tous les
centres d'appel
gouvernementaux
vers le centre
d'appel
Allo 101

Migration de
tous les
centres d'appel
d'urgence
vers le centre
d'appel
Allo 112

Etude de la
perception de
l'action
gouvernementale

Media training
des Ministres et
véhicules
d'opinion
identifiés

Court termes (06 mois)

Accompagnement
des UPP en CCC

Création de la
Marque CI

Développement
des compétences
numérique

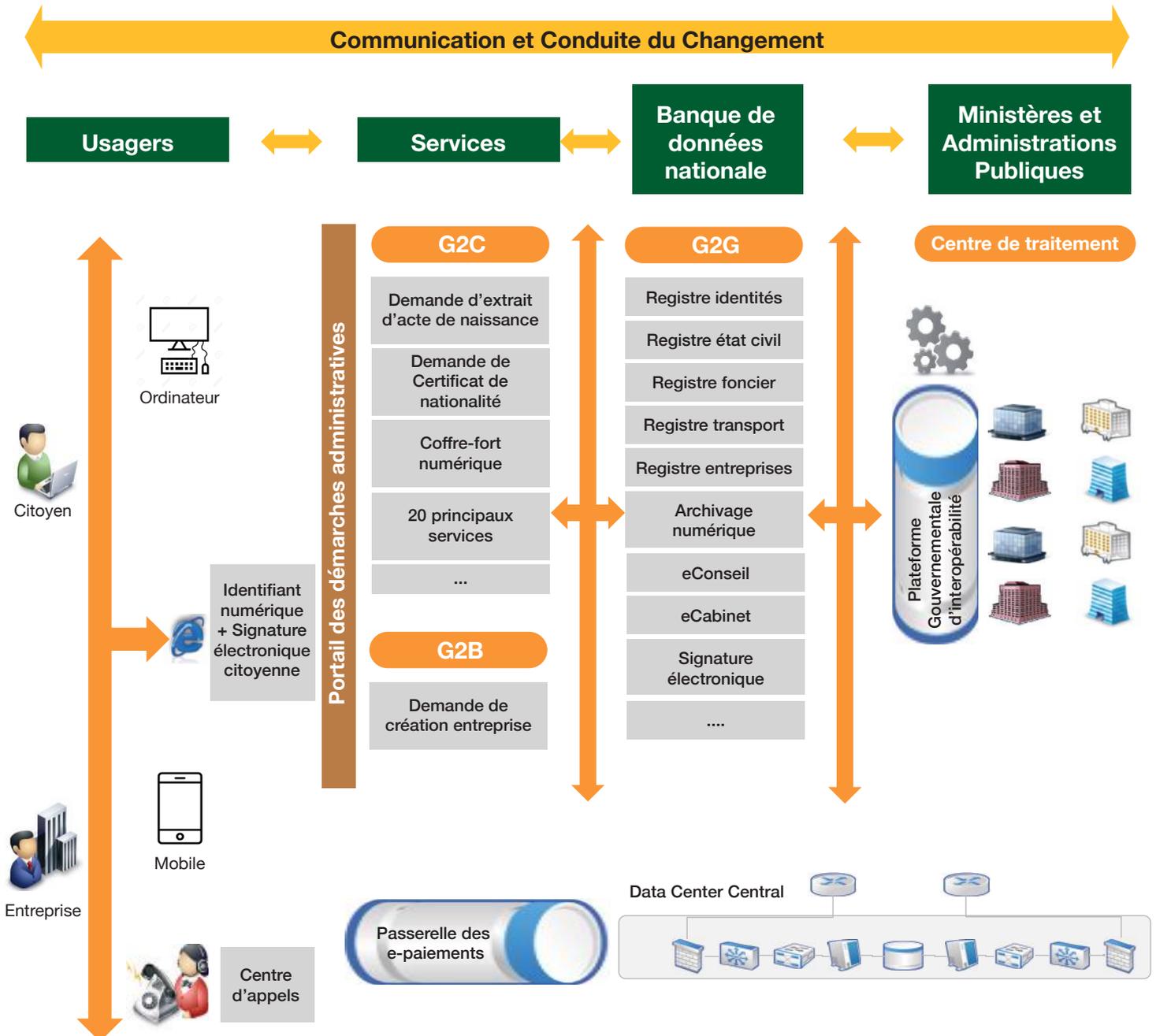
Moyen termes (12 mois)

Accompagnement
des UPP en CCC

Long termes (12 mois +)

Accompagnement
des UPP en CCC

Schéma fonctionnel des projets





DÉCISION DU CONSEIL STRATÉGIQUE



Tableau récapitulatif des projets prioritaires : TRÈS COURTS TERMES (03 mois)

PROJET	PORTEUR
Programme d'Inclusion Sociale	
eConseil	SGG
eCabinet	MFP
Plateforme Interopérabilité	MICEN
Certificat de nationalité et casier judiciaire en ligne	MJDH
Identifiant Numérique + Signature Électronique citoyen	MICEN
Extrait d'acte de naissance en ligne	MIS
Portail des démarches administratives	MFP
Application de gestion du Programme du Gouvernement	MFP
Programme de Développement des Infrastructures Numériques	
Qualité de service des réseaux mobiles	MICEN
Couverture des stades en connectivité internet pour la CAN	COCAN
Lancement de la 5G	MICEN
Finalisation et opérationnalisation des 5000 km du RNHD	MICEN
Programme de Sécurisation de l'Espace Numérique	
Création de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information	MEMD/MIS/MICEN
Programme de Communication et Conduite du Changement	
Charte graphique de la communication gouvernementale	MICEN
Migration de tous les centres d'appel gouvernementaux vers le centre d'appel Allo 101	MICEN
Migration de tous les centres d'appel d'urgence vers le centre d'appel Allo 112	MICEN
Etude de la perception de l'action gouvernementale	MICEN
Média training des Ministres et véhicules d'opinion identifiés	MICEN

Tableau récapitulatif des projets prioritaires : COURT TERME (06 mois)

PROJET	PORTEUR
Programme d'Inclusion Sociale Numérique	
Portail des démarches administratives	MFP
Plateforme commune gestion des identités des telcos	MICEN
Référentiel des Identités	MIS/MEPS
Registre du foncier	MBPE/MCLU
Elargissement de l'assiette fiscale en CI	MBPE
Registre des entreprises	MCIPP
Digitalisation de la chaîne de passation des marchés	MBPE
Système Intégré de Gestion de la Fiscalité Immobilière	MBPE
Application de gestion des biens de l'Etat	MBPE
Plateforme numérique de suivi de l'application des textes juridiques	MFP
Programme de Développement des Infrastructures Numériques	
Datacenter central de l'Etat	MICEN
Couverture en réseaux de télécommunications des localités rurales et frontalières	MICEN
Finalisation et opérationnalisation des 5000 km du RNHD	MICEN
Couverture des stades en connectivité internet pour la CAN	MICEN
Construction de la cité administrative numérique	MICEN
Mutualisation des infrastructures réseaux de l'administration	MICEN
Programme de Sécurisation de l'Espace Numérique	
Mise en place d'une plateforme de surveillance des infrastructures critiques	MEMD/MIS/MICEN
Programme de Communication et Conduite du Changement	
Création de la marque Côte d'Ivoire	MICEN
Développement des compétences numériques	MICEN

Tableau récapitulatif des projets prioritaires : MOYEN TERME (12 mois)

PROJET	PORTEUR
Programme d'Inclusion Sociale	
Système d'Information hospitalier	MSHPCMU
Système Intégré de gestion de l'éducation	MENA
Registre du transport	MTRAN
Programme de Développement des Infrastructures Numériques	
Construction des bâtiments à usage de bureaux à la zone franche de Grand-Bassam	MICEN
Système de Gestion et de Contrôle Automatisé du Spectre (SGCAS)	MICEN
Création des maisons de l'innovation et de formation aux métiers et usage du numérique	MICEN
Mutualisation de la fourniture d'accès à internet de l'administration	MICEN
Mise en place de deux points d'échange internet à Korhogo et San Pedro	MICEN
Programme de Sécurisation de l'Espace Numérique	
Levée des interdictions des paiements électroniques à partir de la Côte d'Ivoire	MEF/MICEN

Tableau récapitulatif des projets prioritaires : LONG TERME (12 mois+)

PROJET	PORTEUR
Programme d'Inclusion Sociale Numérique	
Digitalisation des démarches judiciaires	MJDH
Framework des e-services	MICEN
Archivage numérique	MIS
Digitalisation du processus d'Import Export	MCIPP
Coffre fort numérique	MICEN
Programme de Développement des Infrastructures Numériques	
Aménagement de la zone franche de Grand-Bassam	MICEN
Construction de 2000 km de fibre optique du réseau national haut débit	MICEN
Création d'un technopole des entreprises du numérique	MICEN
Création des maisons de l'innovation et de formation aux métiers et usages du numérique	MICEN
Extension de la fourniture d'internet par satellite dans les écoles publiques	MICEN
Centre de tri postal pour l'Afrique de l'Ouest (Ecom@Africa)	MICEN
Système de contrôle de conformité technique des terminaux mobiles	MICEN



Comité National de Digitalisation